

CORRESPONDANCE.

EMPRUNT

DU

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL, ETC.

*Soumise au Parlement par ordre de Son Excellence
le Gouverneur-Général.*

INDEX.

- A.—Correspondance entre le Secrétaire d'Etat pour les Colonies et le Ministre des Finances au sujet de l'emprunt, et aussi à l'égard de la route et des demandes de la Compagnie Intercoloniale de Contrat pour la reconnaissance de ses contrats.
- B.—Correspondance échangée avec le Chancelier de l'Échiquier au sujet des conditions de l'emprunt, et transmettant copie des bons à émettre par la trésorerie.
- C.—Correspondance échangée avec les agents financiers (MM. Baring Frères & Cie., et MM. Glyn, Mills, Currie & Cie., Londres, Angleterre), au sujet de l'emprunt, et contenant les listes des offres faites.
- D.—Correspondance échangée avec la Banque de Montréal au sujet du renouvellement de l'emprunt en juin 1868, et des conditions auxquelles elle consentirait à mettre les dépôts à l'égard de l'emprunt intercolonial, en Angleterre, à la disposition du gouvernement en Canada.
- E.—Rapports du Ministre des Finances au Conseil, en date des 14 et 27 août 1868, à l'égard de ses démarches pour la négociation de l'emprunt intercolonial, et des arrangements pris avec la Banque de Montréal pour la vente du change; avec l'ordre en conseil à ce sujet.

(Traduction.)

INTERCOLONIAL.

LONDRES, Juin, 1868.

MILORD DUC,—Votre Grâce a déjà dû apprendre que le gouvernement du Canada a pris en considération la question de l'établissement de la voie de chemin de fer entre la Rivière-du-Loup et Truro, qui doit être soumise à l'approbation du gouvernement de Sa Majesté, conformément aux dispositions de l'acte d'emprunt pour le chemin de fer du Canada, 1867.

Trois tracés s'offraient à la discussion : le premier, s'avancant vers la rivière St. Jean, et traversant sur le côté droit ou sud de cette rivière à Woodstock ou à Frédéricton,